

AVANT-PROPOS

Face à la perte d'un proche, nombre d'hommes et de femmes ont le sentiment que les mots sont vains. Que les voix consolatrices, les envolées lyriques et les cris d'injustice ne soignent pas les blessures et ne combrent pas le vide laissé par un absent. Et, surtout, qu'aucune parole prononcée ne parvient à répondre pleinement à la question : « Pourquoi ? »

Mais si les mots ne semblent pas pouvoir mettre fin à une souffrance, le silence ne le peut pas plus. Chacun, malgré sa fragilité ou son rapport personnel au deuil, a besoin de trouver, si ce n'est une réponse, au moins des explications sur cette énigme qu'est la mort. La parole est nécessaire.

Ce texte n'a d'autre raison d'être que d'accompagner les hommes et les femmes qui traversent des moments d'errance, d'abattement, de solitude. Les pages qui suivent ont été conçues à partir des expériences et des témoignages de médecins, psychologues, universitaires, philosophes, écrivains mais aussi de personnes ayant vécu un deuil ou accompagné un proche dans ses derniers moments. Loin de toute polémique entre partisans et adversaires des modes d'accompagnement de fin de vie, cet ouvrage propose une réflexion en ce sens dans le respect des opinions de chacun.

Patrick Bézier



Sarah Nicaise



Henri Bignalet



PREMIÈRE PARTIE

MOURIR EN DIGNITÉ(S)

Peut-on apprendre à mourir ?

Dans ses *Conversations sur plusieurs sujets de morale propres à former les jeunes demoiselles à la pitié* (1774), ouvrage destiné aux demoiselles de Saint-Cyr, le docteur Pierre Collot imagine le dialogue suivant de trois fillettes :

« La seule pensée de la mort me fait frémir, et je ne saurais me résoudre à mourir. Dites-moi donc, de grâce, quand viendra ce temps ? »

— Ce sera quand la mort, ayant déjà commencé à mettre la main sur vous, vous aura arraché les cheveux, les yeux et les dents, en tout ou en partie. Ce sera quand elle vous aura creusé les joues et ridé le front, quand elle vous aura enlevé le sommeil et l'appétit. Ce sera enfin quand elle vous aura tellement affaiblie que vous serez devenue à charge à vous-même et aux autres.

— Quoi ! n'être plus, ne voir plus, n'entendre plus, ne parler plus, ne sentir plus, n'agir plus, être sans mouvement, pâle et défigurée, et exhaler une odeur de pourriture qui fait qu'après nous avoir réduits sur la paille, mis à la porte, l'on s'empresse de nous cacher dans la terre ! »

— J'ai encore un sacrifice à vous proposer, qui est de consentir à devenir par la mort un objet d'horreur à toutes les créatures, en punition de ce que vous avez si souvent recherché : leur complaire vainement. »

L'habitude de la mort au temps jadis

De nos jours, aucune école, aucun collège n'oserait monter un tel spectacle. Un établissement scolaire qui le ferait serait d'ailleurs aussitôt accusé de traumatiser

les enfants. Selon Philippe Martin¹, si une école de cette époque lointaine pouvait se le permettre, c'est tout simplement parce que ladite époque appartenait à un autre monde. Ce monde, né à la fin du xv^e siècle et disparu à la fin du xix^e siècle, était alors ancré dans une ère profondément croyante où « l'art de mourir » s'apprenait tout au long de la vie. À cette époque, il était alors coutumier de fréquenter la mort dès l'âge de onze ans, tant sur un plan physique que spirituel. La mort survenant alors le plus souvent au domicile familial, les enfants avaient l'occasion d'entrer en contact physique avec le corps, notamment en veillant la personne décédée ou en participant à sa toilette. Les cimetières étaient également ouverts à tous, certaines mères y emmenaient même leurs enfants pour jouer tandis qu'elles étendaient leur linge. Même les contacts directs avec les ossements ne choquaient personne. Aux yeux des enfants comme de leurs parents, la mort n'était donc pas une idée abstraite mais au contraire un élément extrêmement concret de l'existence.

Les hommes d'Église ne cessaient d'ailleurs de se référer à cette notion d'apprentissage de la mort. Un prêtre du xviii^e siècle, du nom de Denis-Xavier Clément, affirmait ainsi : « Il n'y a point de jour où un vrai chrétien ne doive penser à la mort. » À Notre-Dame, dans les années 1760, le père Bridaine ordonnait, lui, dans un sermon : « Pensez souvent à la mort, ayant toujours à présent devant les yeux. Je meurs tous les jours. C'est ce que saint Paul se disait puisque vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra, si ce sera le jour, ou à minuit, ou au chant du coq ou au matin. Prenez garde à vous, veillez à prier de peur que, vous surprenant tout d'un coup, il ne vous trouve endormi. Ce que je vous dis, je le dis à tous. »

Selon l'historien Philippe Martin, à cette époque « apprendre à mourir » signifiait tout d'abord que l'homme ou la femme du xviii^e siècle qui revêtait une robe de nuit

1. *Petite Anthologie du bien-mourir*, Librairie Vuibert, 2012.

pour rejoindre son lit se devait de penser que cet habit deviendra, un jour ou l'autre, son linceul. Lorsqu'une personne se couchait, elle pouvait relever le drap, non pas jusqu'au cou, mais sur sa tête. Pourquoi? De manière à s'entraîner à ce qui arrivera le jour où un voile lui recouvrira complètement le visage. Les personnes les plus croyantes plaçaient même un cercueil sous leur lit afin de s'habituer aux images de la mort, certains allant jusqu'à s'y allonger quelques instants avant de s'endormir. L'empereur Charles Quint lui-même se serait étendu chaque soir près de deux heures dans un cercueil pour y méditer.

Outre l'heure du coucher, de nombreux moments de la journée rappelaient encore l'idée de la mort : la cloche qui sonnait au loin évoquait celle qui sonnera le jour de son propre trépas, le bruit du tonnerre symbolisait le ciel qui s'ouvrait pour accueillir une nouvelle âme. Même les décorations intérieures jouaient un rôle en ce sens. Les contemporains de cette époque qui ne possédaient pas suffisamment d'argent pour s'offrir des tableaux hollandais représentant des corbeilles de fruits ornaient souvent leurs murs avec des imprimés de formats de deux mètres carrés appelés «le catéchisme en images». Ces représentations, que l'on retrouvera jusqu'au début du xx^e siècle, donnaient à voir la destinée des «bons morts», attendus par des anges dans un ciel qui s'ouvrait pour eux ; mais aussi le sort réservé aux «mauvais morts», entraînés dans les tréfonds des enfers par des créatures diaboliques. La vision quotidienne de telles images, notamment au moment du coucher, poussait l'esprit de chacun à songer à la mort au cours du sommeil. Au matin, le premier réflexe était alors de tomber à genoux pour remercier le ciel d'être toujours en vie.

Bien évidemment, de tels comportements n'étaient pas permanents pour la plupart des gens. Il était plutôt conseillé de s'accorder régulièrement un moment pour se consacrer à la pensée de la mort. Pour ceux qui disposaient de plus de temps libre, notamment les personnes fortunées, il était notamment recommandé de se rendre

une fois par semaine à l'église afin de s'étendre devant l'autel, de fermer les yeux et de prononcer les paroles : « Je suis mort, je n'entends plus les bruits », dans une forme de méditation radicalement et définitivement macabre. Pour les personnes bénéficiant de moins de temps, le minimum requis était de se tenir à l'écart du monde trois jours par an afin de méditer sur la fin de sa vie. Cette retraite spirituelle pouvait s'effectuer dans un couvent, un monastère, une église, mais aussi chez soi. Les personnes un tant soit peu fortunées du XVII^e siècle se retiraient ainsi dans un petit cabinet, sorte de grand placard au sein duquel on trouvait un prie-Dieu, des crânes en ivoire, des ossements ou des bijoux et des médaillons contenant des cheveux de défunts. Selon des manuels de l'époque, les trois jours de retraite devaient être employés comme suit :

Le premier jour était consacré à la purification de l'âme à travers une confession et une pénitence.

Le deuxième jour était employé à penser au sacrement de l'extrême-onction. Il s'agissait de la recevoir spirituellement en examinant un crucifix tout en pensant à la souffrance du Christ et en prononçant ces paroles : « Tout ce qui va m'arriver n'est rien à côté de ce qu'il a pu souffrir. »

Le troisième jour de cette préparation à la mort était principalement employé pour la communion ou la réception du Saint Sacrement comme viatique.

En 1632, la duchesse de Montmorency, frappée par la douleur après la perte de son mari, a elle-même effectué une retraite de ce type à l'issue de laquelle elle écrivit : « Ces considérations m'ont donné le dessein de me convertir. Je remerciai Dieu de me faire connaître mes erreurs passées et de me faire entrer dans l'état religieux où je tâcherai de me sanctifier par la pénitence. » Le décès de son époux, puis la réflexion sur sa propre mort l'amèneront à changer d'existence : elle quittera la noblesse et les richesses pour devenir religieuse.

Que signifiait « bien mourir » ?

En ces temps jadis, il n'était jamais question de dissimuler à un mourant son prochain trépas. En 1667, le père Lecoupiton écrivait : « Pour fondement de cette conformité, il est nécessaire, vous trouvant en cet état, que vous croyiez fermement la personne qui vous avertira que les médecins disent qu'ils ne voient plus d'espérance en votre mal ni d'apparence de pouvoir vous sauver la vie. Vous devez ainsi trouver la conformité à la volonté de Dieu. Nul ne doit voler la mort de quelqu'un. »

Parfois l'annonce de la mort pouvait même se faire... avec humour ! Agir de la sorte restait bien évidemment rarissime mais ce fut tout de même l'approche choisie au XVII^e siècle par un jésuite du nom d'Étienne Binet dans son ouvrage intitulé *Consolation et Réjouissance pour les malades et personnes affligées* (1627). Comment aborder un malade sur le point de mourir ? Pour une personne souffrant d'une maladie particulièrement douloureuse, comme la goutte, il était alors conseillé de lui dire : « Oui, tu meurs. Meurs heureux, tu meurs de la maladie des rois. Ne te plains pas, Dieu te fait quand même un beau cadeau, tu aurais pu mourir d'un accident de charrette ou quelque chose comme cela. C'est quand même remarquable ! » Dans son ouvrage, Étienne Binet passait ainsi en revue toutes les maladies, ayant pour chacune d'entre elles une formule adéquate. Sa conclusion ? « Il faut battre nature par nature et raison par raison. Remarquez souvent cet oracle : nul ne meurt jamais sinon quand son jour est venu. L'heure de son trépas est déjà tout assurée, les registres de Dieu en sont chargés. Alors, puisqu'il faut y aller, le plus tôt c'est le meilleur ! Ce n'est pas bien que vivre mais bien vivre et la chose ne consiste pas à mourir tôt ou tard mais à mourir avec courage, avec vertu, avec bonne grâce et surtout quand il plaît à Dieu. »

Une fois informé de son sort, le malade lui-même possédait un rôle à jouer. C'est du moins ce que prétendait

l'écrivain et grand prédicateur allemand Jérémie Drexel en 1669. Selon ses explications, le malade au seuil de la mort devait accomplir cinq devoirs.

Le premier: «C'est un prompt courage et résolu de la mort.» Autrement dit pas de rébellion, le condamné se doit d'accepter son sort. Ce qui pouvait être fait pour le sauver avait été fait, à présent la fin devait être admise.

Le deuxième: rédiger son testament et payer ses dettes. «C'est un abus de ne penser à son testament que lorsque la mort heurte à la porte.» Il était même conseillé de faire son testament assez jeune, vers dix-huit ans, puis de le reprendre au moment de sa retraite annuelle afin d'y réfléchir et d'y apporter d'éventuelles modifications.

Le troisième: prendre un soin singulier pour son salut, ce qui signifie ne plus penser qu'à une seule chose: l'au-delà.

Le quatrième: demander les trois sacrements que sont la confession, la communion et l'extrême-onction.

Le cinquième: se tenir en une entière résignation à la volonté de Dieu.

Une fois le malade prévenu et préparé à sa mort, il lui restait encore plusieurs choses essentielles à réaliser. Selon le père Lecoupiton, en 1667: «Vous devez donner congé à tous les compliments, à toutes les conversations inutiles et vous employer absolument en la seule affaire de votre salut.» Autrement dit: avant même de perdre conscience, le malade devait lui-même dire adieu à sa famille et cesser de voir ceux qu'il aimait le plus parmi ses proches. Le père Lecoupiton stipulait notamment: «Donnez congé aux parents. Si le mourant a une femme et des enfants, s'il a grande tendresse pour cette femme, il est mieux qu'un autre que lui ait l'exhorte.» Ainsi, ce n'est même pas au mourant de s'occuper de sa propre épouse. Le malade devait aussi chercher la réconciliation auprès des vivants avec lesquels il s'était querellé.

Ainsi libéré de toutes les contraintes matérielles, le malade se devait de prier. À ce moment-là, si le mourant entrait dans une agonie, les personnes encore présentes

étaient chargées d'accompagner son agonie. Dans un manuel de 1699 intitulé *Méthode pour assister les malades*, il est ainsi indiqué : « Si le malade subit une très forte poussée de douleur – à cette époque il existait peu de moyens pour calmer la douleur –, vous êtes avec le malade. Vous devez l'amener à dire les choses suivantes : “ Mon Dieu, je sens que vous exaucez mes prières et que vous m'aimez plus que vous redoublez mes douleurs. Frappez, Seigneur, mais donnez-moi la patience. Je vous offre mes peines, heureux si vous daignez les recevoir.” » À ce moment-là, il était demandé aux personnes qui assistaient le mourant de lui remettre certains objets : un crucifix, un chapelet, une image ou éventuellement le vêtement de la confrérie dont il était membre.

Venait ensuite l'instant fatal, le dernier. Comme celui qu'a connu en 1547 la duchesse de Lorraine Philippe de Gueldre, qui avait suivi une à une les différentes étapes décrites précédemment. Ainsi a été relaté son dernier souffle : « Enfin, la voici au bout. Le jour déclinait, elle aussi. On redouble de prières et de recommandations de l'âme. Ses soupirs, ses vœux, parlent plus par les yeux que par la bouche. Elle les avait vivement attachés sur un dévot crucifix, montrant avoir une grandissime confiance à ce gage sacré. Sur les 5 heures, la bienheureuse Philippe, ramassant toutes ses forces, tâcha de mettre ses bras et ses pieds en croix pour, en croix, rendre son esprit à son Doux Jésus. Mais les forces lui manquèrent au milieu de ce dernier effort : ses pieds demeuraient croisés et les bras, étant déjà hors de service, demeurèrent déceimment étendus. Et ainsi, fermant doucement les yeux, les religieuses chantant le « Salve Regina », toute l'assistance fondant en larmes, elle s'en alla trouver celui qu'elle avait tant chéri en ce monde. La voilà morte. Disons mieux : la voilà déchaînée. Ou encore mieux : la voilà en liberté. »

Comme le souligne fort pertinemment l'historien Philippe Martin, de tels récits ne sont aucunement transposables de nos jours. Nul n'oserait imaginer un médecin

pénétrant dans la chambre d'un homme malade du cancer pour lui signifier : «Soyez heureux, c'est beaucoup mieux que si vous habitiez la Somalie.» Personne ne pourrait non plus conserver un cercueil sous son lit ou entreposer des crânes chez soi. Le monde tel qu'il est décrit plus haut n'existe plus. Mais pourquoi tout cela était-il alors possible? Et pourquoi se pose-t-on aujourd'hui tant de questions sur la mort alors que de telles interrogations étaient inexistantes durant les siècles passés?

Lorsque la mort ne pouvait signifier que l'au-delà

Toujours selon l'historien Philippe Martin, il existe des explications rationnelles quant à cet ancien rapport avec la mort. La plus évidente : ce monde passé que nous évoquons était alors un monde profondément croyant. L'existence de l'au-delà ne souffrait alors d'aucun doute, que l'on revendique sa foi ou même que l'on s'inscrive au sein de mouvements qui deviendront plus tard l'athéisme. Chacun était convaincu de l'existence d'un au-delà, que l'on soit capable de se le représenter ou non. Mgr Félix Dupanloup, dans *Le Catéchisme chrétien* (1865), répondait lui-même aux questions qui se posaient en ce sens : «Que devient notre âme après la mort? Aussitôt après la mort, notre âme paraît devant Dieu pour être jugée, c'est ce que l'on appelle le jugement particulier. Où va notre âme après le jugement? Notre âme, après ce jugement, va au ciel ou en enfer, ou au purgatoire, selon ce qu'elle a mérité.»

Dans ce monde ancien, ce sont de tels enseignements qui sont professés et quasiment jamais remis en cause. Lorsque certains demandaient des preuves, il leur était conté des histoires de «revenants», d'âmes passées par le purgatoire qui revenaient pour révéler aux vivants ce qu'elles avaient traversé. Au XVII^e siècle, une femme du nom de Françoise Binvesa, dite sœur Françoise du très Saint Sacrement, affirmait avoir connu un grand nombre d'apparitions en ce sens. Lesdites apparitions furent

mises en pages par Jean de Palafox, qui retraça deux cent vingt-huit cas. Parmi ceux-ci : « Une autre fois s'apparut à moi un défunt m'appelant par mon nom, disant qu'il ne venait pas pour m'épouvanter mais pour me prier de le recommander à Dieu, qu'il souffrait dans les peines du purgatoire. Il portait en sa main une balle de feu avec la langue tirée et toute sèche. Je lui demandai : "Pourquoi y êtes-vous?" Il me répondit : "Pour le vice que j'avais de jouer à la paume et de boire frais". Il adora la croix et disparut disant : "Jésus demeure avec toi." » De ce récit conté par sœur Françoise, Jean de Palafox expliqua : « De sorte qu'en ce saint lieu on n'est pas puni pour ce que l'on fait avec modération mais avec excès. » Aussi invraisemblables paraissent-elles à un esprit moderne, il faut bien comprendre que de telles histoires entretenaient la vision de l'au-delà. D'autant plus qu'il existait des tableaux pour illustrer de tels récits : dans presque toutes les églises figuraient des autels dédiés aux âmes du purgatoire. Certains représentaient des âmes torturées dans les flammes. Encore une fois, l'au-delà, le purgatoire ou l'enfer apparaissaient donc comme des concepts familiers pour tous.

Le Jugement

Pour les hommes et les femmes du temps jadis, aller vers l'au-delà signifiait aussi subir le jugement. À l'heure où une personne trépassait, elle devait passer par un verdict visant à déterminer ce que le défunt ou la défunte avait réalisé de son vivant pour mériter le paradis ou être envoyé en enfer. Étaient notamment passés en revue sa foi, son baptême, ses bonnes œuvres ou encore la façon dont la personne a vécu ses derniers moments. Derniers moments durant lesquels le diable devait venir compromettre le mourant ! Selon les traités du dominicain Albert Legrand, le diable venait en effet cinq fois tenter le futur défunt. Si celui-ci échouait à l'une de ces cinq épreuves, son avenir au paradis se voyait compromis. Les visites du

diable étaient successivement consacrées à inciter le mourant à renier sa foi, puis à tenter de le pousser vers l'espérance, l'avarice et l'impatience. Si le condamné avait passé avec succès les quatre premières épreuves, le diable revenait une nouvelle fois pour l'inciter à faire preuve de vaine gloire en se félicitant d'avoir évité les quatre tentations précédentes en étant convaincu d'avoir gagné la voie du paradis. Un péché d'orgueil qui se révélerait, si l'on ose dire, fatal!

Le devenir du corps

Durant les siècles passés, dans la grande noblesse, il était coutumier de considérer que le corps appartenait à la famille que le défunt s'était constituée mais que son cœur revenait à sa famille d'origine. Ainsi, Louis XV avait épousé une princesse polonaise, Marie Leczinska, dont le père vivait à Nancy. Après le décès de la reine, son corps a rejoint sa nouvelle famille à Saint-Denis, mais son cœur fut enlevé pour rejoindre le tombeau de ses parents à Nancy.

Dans certains cas, le corps d'un défunt peut devenir une relique pour les vivants, notamment en ce qui concerne les saints ou les personnalités royales. Un cas extrême fut celui du chevalier Duguesclin, mort au ^{xiv}^e siècle en ayant assiégé un château aux mains des Anglais. Après son trépas, les Anglais vinrent rendre hommage à son cadavre. Le roi décida alors que le corps du chevalier méritait d'être enterré à Saint-Denis. Le cadavre fut donc transporté du Massif central jusqu'à l'actuelle banlieue parisienne. Mais, à chaque fois que le cortège qui le transportait s'arrêtait dans une ville, la population locale exigeait que leur soit remis un « morceau » du cadavre de celui qu'elle considérait comme son libérateur afin de l'adorer comme relique.

Lors des décès de grandes figures, certains organes susceptibles de se décomposer trop rapidement étaient retirés du corps et conservés dans des bocaux. Nombre de bocaux contenant des organes de rois de France ont

d'ailleurs été récupérés lors de la Révolution française afin d'être broyés pour en faire de la peinture

Jusque vers 1840, dans de nombreuses zones géographiques, il était coutumier que les familles déterrent le squelette de l'un de ses membres décédés. Les petits os, notamment les côtes et les vertèbres, étaient ensuite broyés tandis que les familles conservaient les os longs, bras et jambes, ainsi que les crânes. Sur ces crânes étaient gravés avec des petites fleurs le nom ou le lien de parenté du défunt avant que ceux-ci soient placés sur un autel. Il était également fréquent que les membres de la famille creusent un trou dans le mur de l'église pour y placer un crâne afin de le voir à loisir lors de la messe.

Aussi morbide que cela puisse paraître aujourd'hui, « débiter » ainsi un corps relevait de deux logiques : une logique liée à l'affection et une logique relevant du traitement des cadavres. Après 1840, presque tous les ossuaires – lieux où l'on stockait les ossements – disparaîtront et les anciennes pratiques n'auront plus cours.

La mort n'est plus ce qu'elle était

En comparaison avec l'époque précédemment citée, les mentalités ont aujourd'hui profondément évolué quant à la certitude de l'au-delà. Dans un sondage, à la question « Qu'y a-t-il après la mort? », près de 70 % des Français interrogés répondaient « rien » ou « je ne sais pas ». 67 % parmi les catholiques pratiquants apportaient une réponse similaire et environ 56 % parmi les musulmans répondaient de même. Contrairement aux siècles passés, la mort n'est donc aujourd'hui plus nécessairement liée à l'idée d'une étape vers un ailleurs. Or, il n'est évidemment pas possible de concevoir la mort de la même manière selon que l'on possède ou non la conviction de ce qui vient après.

Jadis, la pensée de la mort était possible parce que les êtres humains croyaient en l'au-delà, parce que la mort

ne représentait à leurs yeux qu'une épreuve et parce que cette épreuve était vécue en groupe. À cette époque, on ne mourrait pas seul : les derniers moments de vie d'un être humain n'étaient pas confiés à des professionnels de la médecine mais se déroulaient auprès de ses proches. Désormais la société a changé, l'ère est à la déstructuration, à l'urbanisation, au culte du corps en pleine forme et à l'éternelle jeunesse. Certains usages du temps passé ont totalement disparu, comme faire la toilette d'un défunt. La mort était auparavant un rite de passage vécu avec les autres, à l'image de la naissance ou de l'adolescence. Elle n'est désormais plus qu'un mystère.

Au XVIII^e siècle, l'un des enjeux majeurs de l'existence était d'apprendre à se préparer à la mort, comme le résumait Montaigne : «Philosopher, c'est apprendre à mourir.» Les temps changent. En 1988, le théologien Henri Bourgeois assurait : «Mourir ne s'apprend pas.» Au sein de la société actuelle, la majorité de la population a fait sien cet adage.

Même le mot de «mort» ne sonne plus de la même manière. À présent, le terme fait peur. D'ailleurs le concept ne possède aujourd'hui plus guère que la seule appellation de «mort» alors que le vocabulaire en ce sens était si riche auparavant. Au XVIII^e siècle on parlait alors de la faucheuse, la camarde, la voleuse aux pieds noirs, la grande moissonneuse, la camuse, la carline, l'ange exterminateur, la calanche, la défaçon. Les plus cultivés l'appelaient la Parque ou Atropos. Dans l'expression verbale, on ne parlait alors pas de «mourir» mais de calancher, cadancher, déramer, mettre à zéro, cramser, clamser, claboter, crampser, claquer, déchirer sa carte, casser sa pipe, casser son parapluie, s'échapper par un trou, crever sa gueule, sa peau ou sa paillasse, se faire une crevaision, avoir la crève, aléser son cylindre (au XIX^e siècle), se dissoudre, se défaire, se dévisser, déglinguer, décartonner, décoller, arriver au port, au terminus, au terme du voyage ou au bout de la route, saluer le public, quitter la scène.